



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

MISSION

Perfectionner le processus législatif et le service au public grâce à l'offre de renseignements et de conseils impartiaux aux députés et aux bureaux de l'Assemblée.

VALEURS

Excellence / Intégrité / Équité

OBJECTIFS

Offrir un service professionnel optimal lors de toute interaction.

Offrir des programmes et des services qui s'inscrivent dans la mission de l'Assemblée.

Échanger des connaissances de manière collaborative et fournir des conseils d'expert.

Bâtir des liens fondés sur le respect mutuel, l'équité et l'égalité.